

COMMISSION LOCALE DE L'EAU



*Contrat de territoire
Haut-Doubs Haute-Loue*

Structure porteuse :



Partenaires :



Déroulement



1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage

3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant

4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI

5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

Déroulement



1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

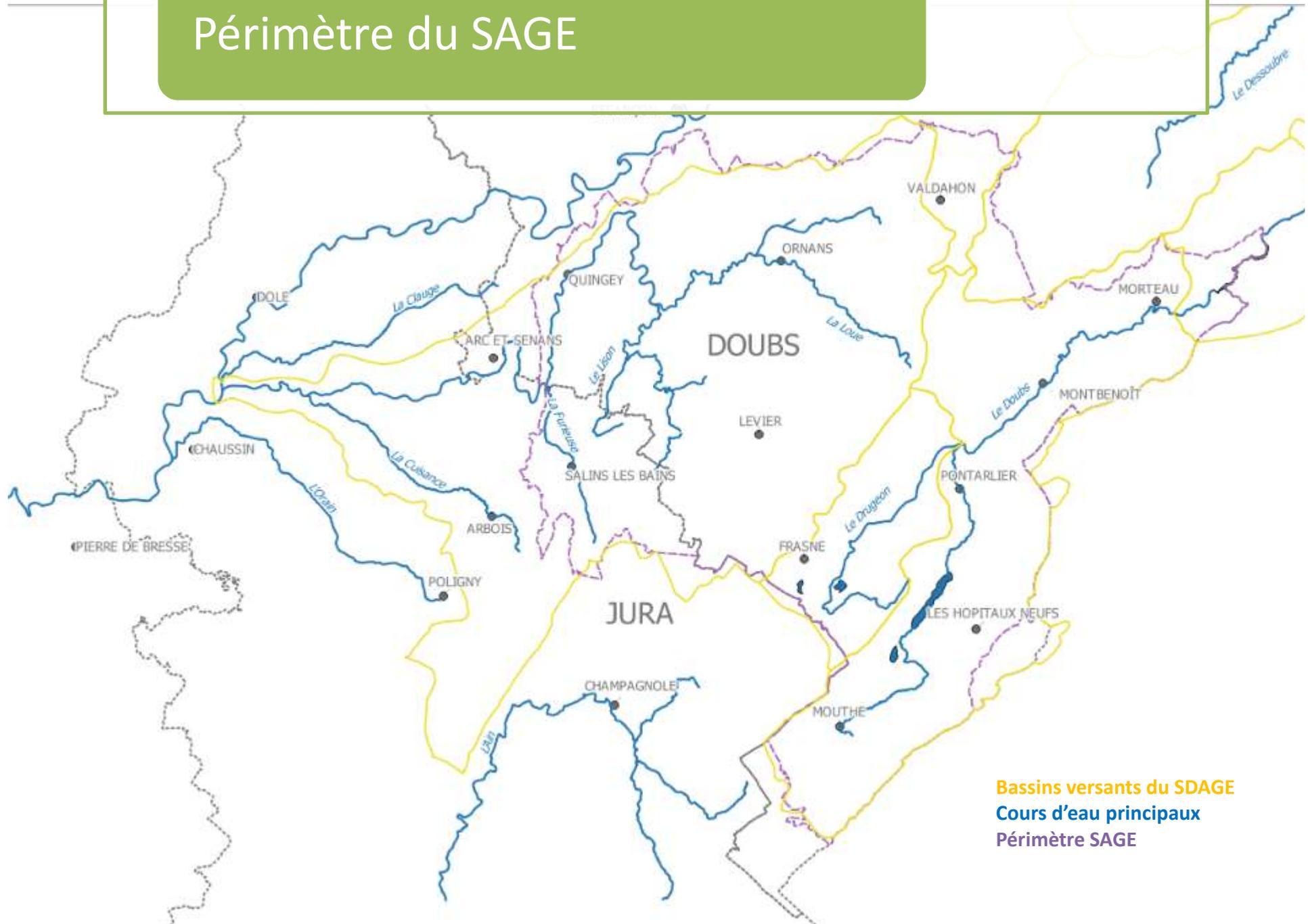
2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage

3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant

4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI

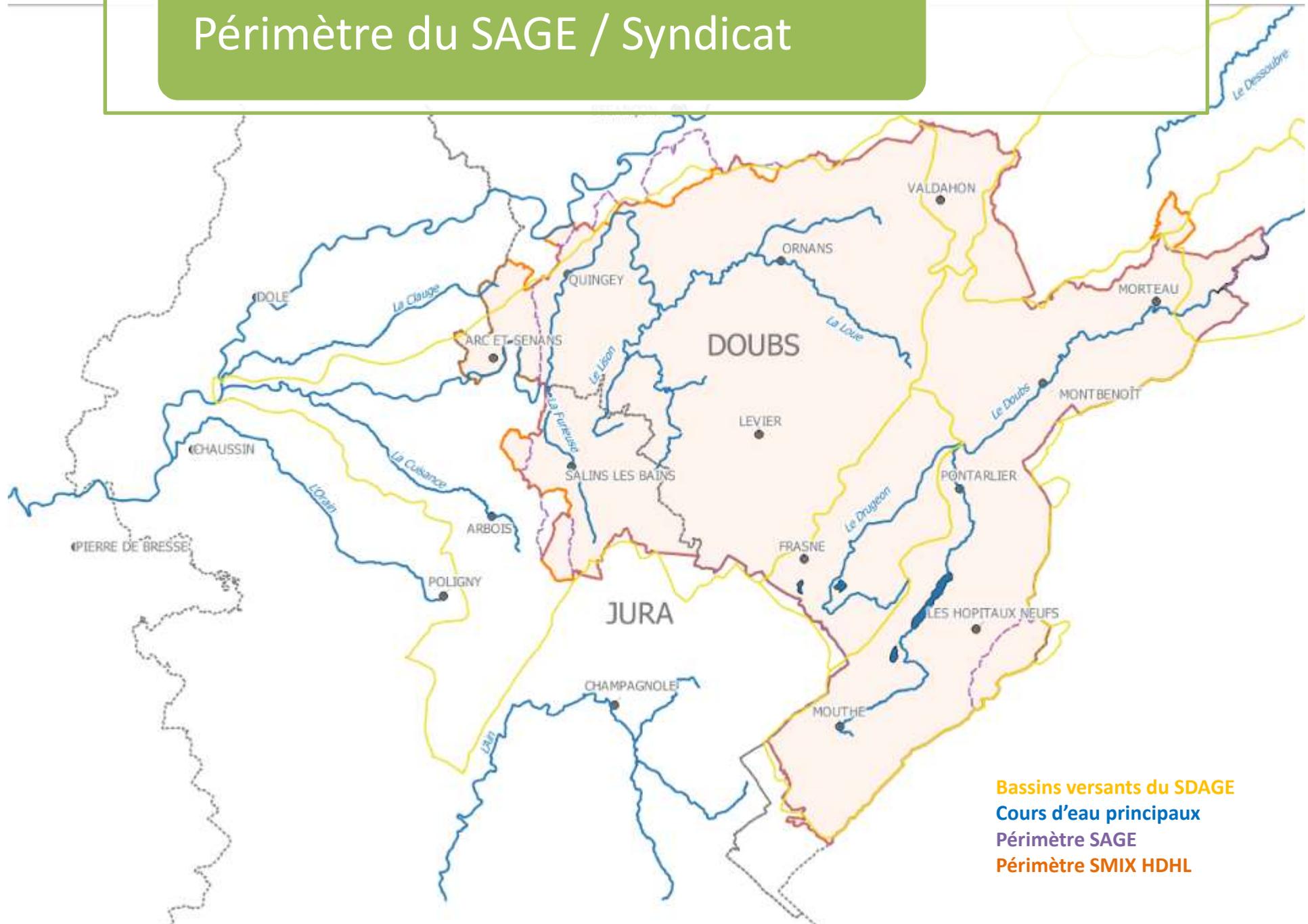
5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

Périmètre du SAGE



Bassins versants du SDAGE
Cours d'eau principaux
Périmètre SAGE

Périmètre du SAGE / Syndicat



Modalités de délibération

(Arrêté préfectoral n°2014 188 006 du 07 juillet 2014 fixant la composition de la Commission Locale de l'Eau) Les membres du **1er collège** (collège des collectivités territoriales, de leurs groupements, et des établissements publics locaux) **sont désignés nominativement** et ne peuvent se faire représenter.

Les membres du **2ème collège** (collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées) et du **3ème collège** (collège des représentants de l'Etat, de ses établissements publics et de l'agence régionale de santé) **peuvent être représentés par une personne de leur structure.**

(Article VIII des règles de fonctionnement de la CLE)

En cas d'empêchement, **un membre peut donner son mandat à un autre membre du même collège.** Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

Modalités de délibération

R212-32 :

- "Toutefois, la commission ne peut valablement délibérer sur ses règles de fonctionnement ainsi que sur l'adoption, la modification et la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux que si les deux tiers de ses membres sont présents ou représentés. Si ce quorum n'est pas atteint après une seconde convocation, la commission peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.
- Les délibérations mentionnées à l'alinéa précédent doivent être adoptées à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés."

Déroulement



1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage

3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant

4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI

5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

Déroulement



1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

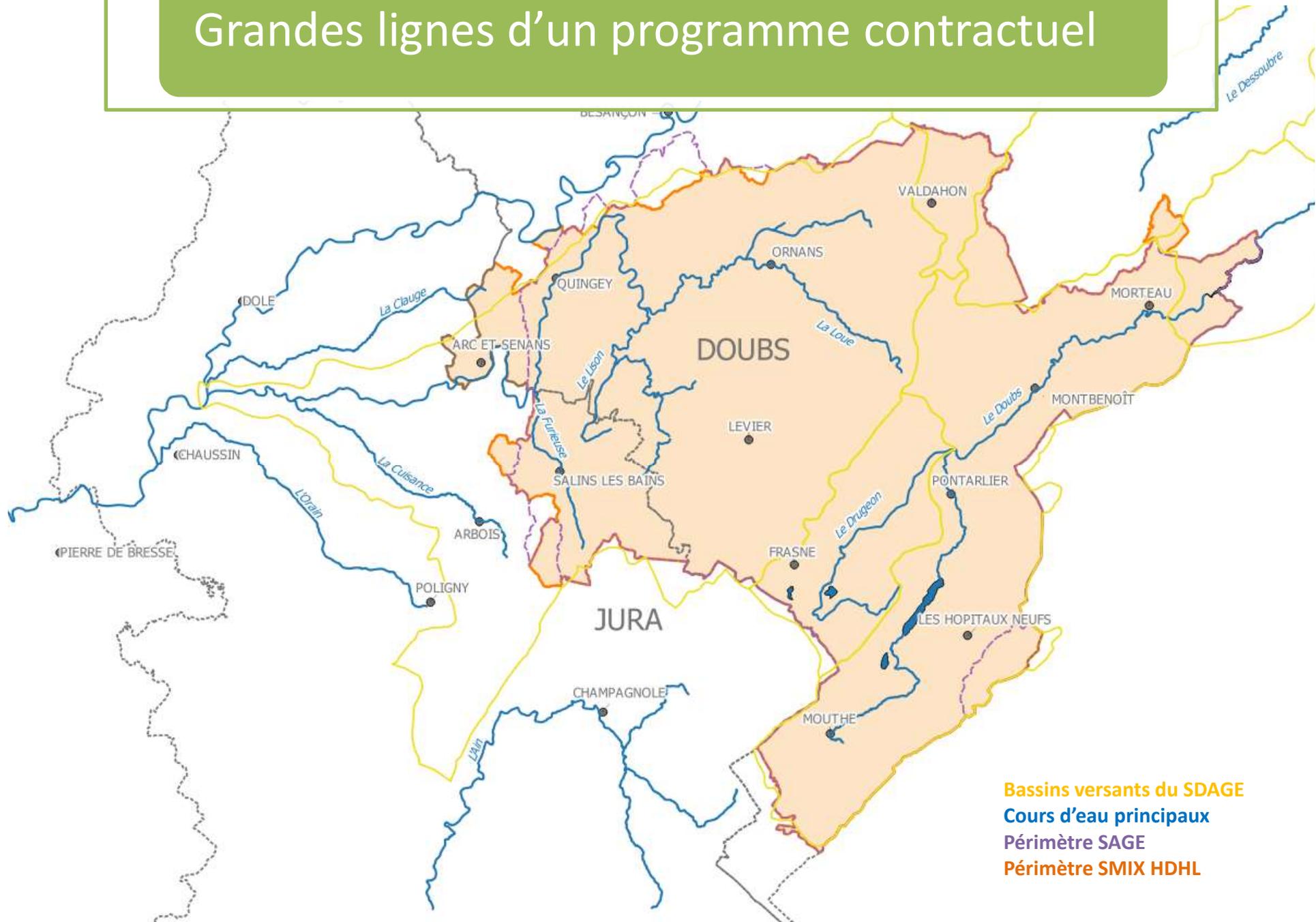
2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage

3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant

4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI

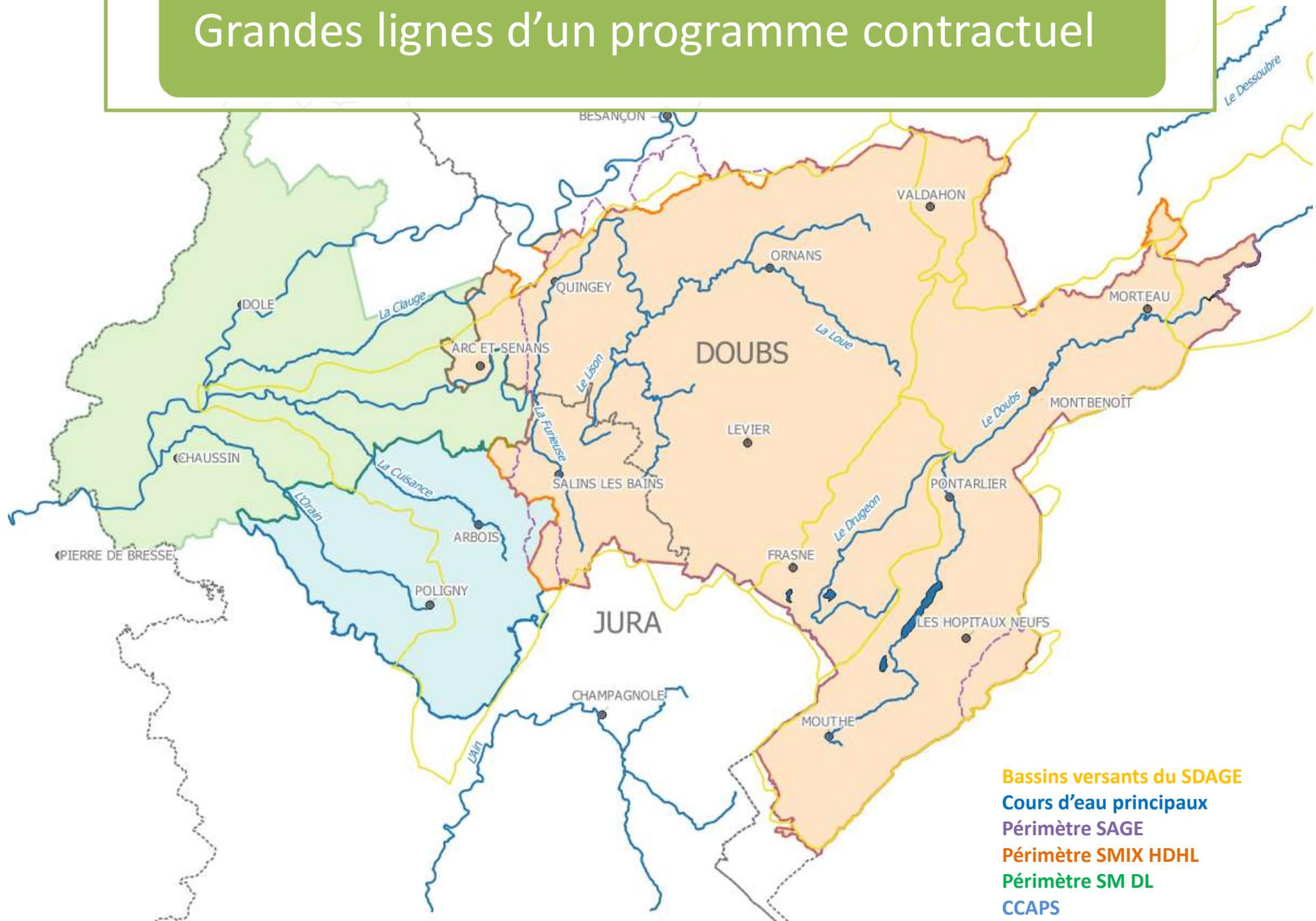
5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

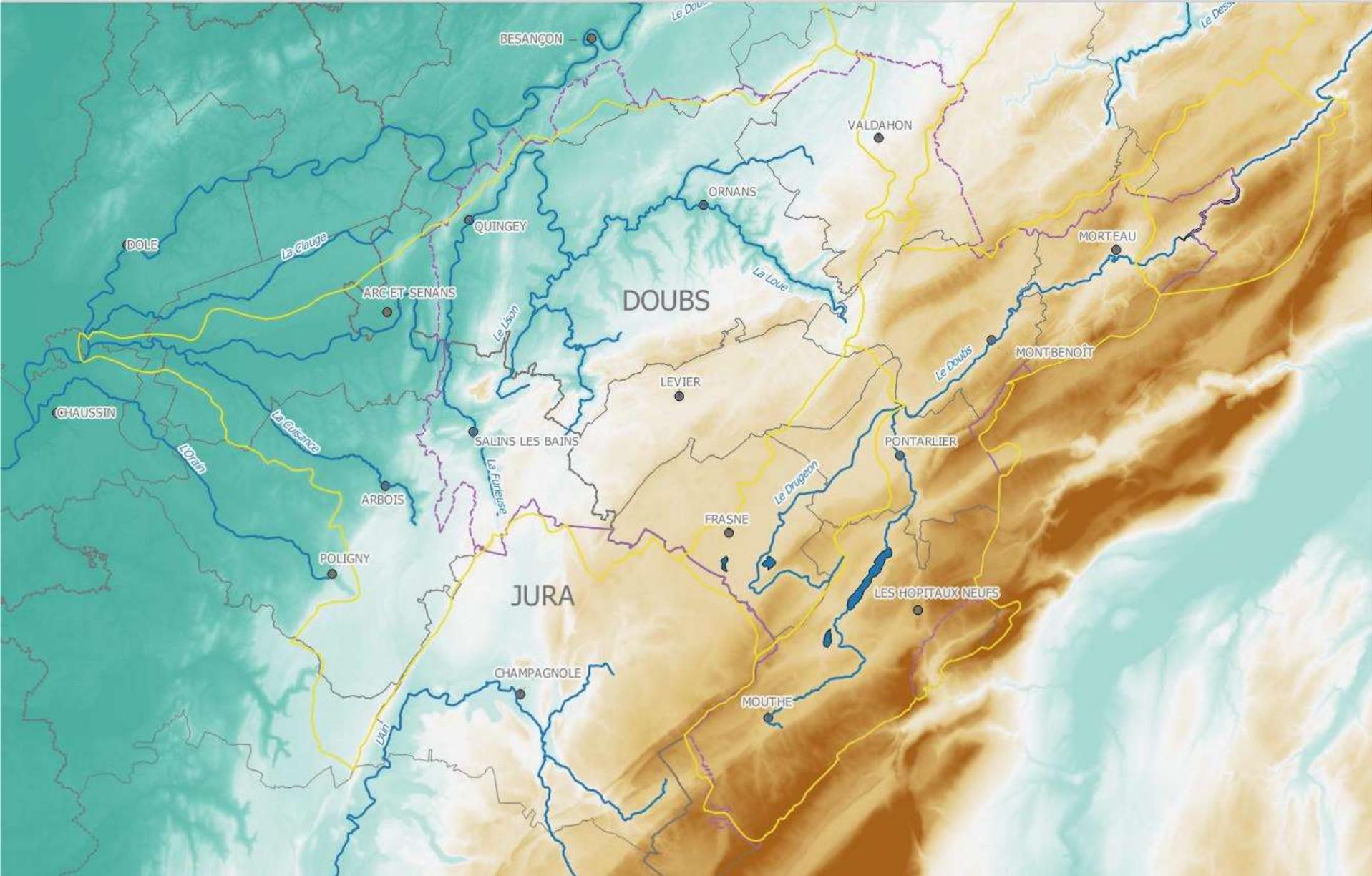
Grandes lignes d'un programme contractuel



Bassins versants du SDAGE
Cours d'eau principaux
Périmètre SAGE
Périmètre SMIX HDHL

Grandes lignes d'un programme contractuel





Thématiques ?

Enjeux majeurs à traiter sur le territoire SAGE :

- Milieux aquatiques
- Gestion de la ressource en eau

Actions à décliner suivant les priorités du programme de mesures du SDAGE 2016-2021, et dans la continuité du Contrat de territoire : qualité de l'eau (macropolluants / micropolluants), fonctionnement hydromorphologique, maîtrise des prélèvements, développement de la ressource en eau, sensibilisation...



Bonifications possible 11^e programme Agence de l'Eau (contrats de milieu)

Bonification de 15% maximum par rapport à l'enveloppe d'aides accordées sur des projets « grand cycle »

Bonification de 10% maximum par rapport à l'enveloppe d'aides accordées aux opérations « petit cycle » (hors ZRR possible)

Possibilité de financement d'opérations normalement non éligibles (2% du volume total d'aides)

Possibilité d'aides pour l'opération collective toxiques BV Loue / pour l'animation auprès des scolaires

Financement à 70% d'une opération dite « transversale »

Garantie des taux sur la durée du contrat



Déroulement



1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue

2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage

3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant

- 4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI**

5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COM-MUNAUT E DE COM-MUNES LOUE LISON	Etude en cours réalisée par KPMG	Non	Objectif : extension des 3 syndicats pour couvrir le territoire à échéance 2022/2023 (sous réserve atteinte minorité de blocage)	ANC : oui	01/01/20, sauf si minorité de blocage avant 30/06/19	Assainissement : La spécificité et la fragilité du territoire Loue Lison avec 2 rivières emblématiques ; L'Interco est la bonne échelle pour mutualiser les moyens et se doter d'un service professionnel et efficient	Assainissement : situation très disparate dans les communes (rendements, écarts de prix...) qui font dire aux élus qu'il faut se laisser le temps ; les communes qui ont œuvrer pour équilibrer leur budget "paieront" pour celles qui n'ont pas eu cette exigence.	Eau potable: consensus interco pour attendre 2022/2023. Différent pr l'assainissement pour lequel le débat est nourrit. Les simulations effectuées dans le cadre de l'étude doivent remplir 3 critères sous peine d'invalidité: la mise en place d'attribution de compensation, un budget de fonctionnement à 100000 € et non 300000 € comme indiqué par KPMG, l'établissement d'une part fixe à 50€. Le travail de la CLECT servira de cadre au transfert.

Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLATEAU FRASNE ET VAL DU DRUGEON	Etude en cours	Non	Délibérations doivent être prises avant le 30/06/19 - a priori les délibérations devraient être favorables au transfert de compétences pour le 01/01/20	Transport, Traitement	01/01/2020 (obligatoire) y compris ANC - pour les eaux pluviales, pas de transfert de la compétence au 01/01/2020 à priori	Echelle de gestion inter-communale considérée comme cohérente	Types de gestion différentes selon les communes (syndicat/régie) - Structuration des tarifs actuels hétérogène (parts fixes/parts variables) à harmoniser	

Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS POLIGNY SALINS CŒUR DU JURA	Oui (fin : juin 2019)	Non	minorité bloquante atteinte ... report du transfert probable à 2026...	ANC uniquement depuis avant même création CCASPCJ au 1er/07/19	espérée entre 2021 et 2026	sous-investissements dans les équipements (constatés dans l'étude) et nécessité de mise en conformité	<ul style="list-style-type: none"> - prise de conscience des élus - ampleur des investissements dans le court terme ("on est bientôt au pied de la falaise") 	présentation des résultats de l'étude à l'ensemble des maires le 14/05/19 + dans chaque conseil municipal + dans un an aux nouvelles équipes
COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	Etude en cours	Non	Discussions en cours - Pour l'instant un transfert au 01/01/20 ne semble pas se dégager	Non	Discussions en cours - Pour l'instant un transfert au 01/01/20 ne semble pas se dégager		Modes de gestion différents - Investissements à réaliser à court terme sur certains secteurs de la CCA800	

Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU				Traitement, transport, collecte				
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT DOUBS	Oui sur compétence assainissement	Non mais syndicat des eaux de la Hte Loue (39 communes) et syndicat des Combes (2 communes)	Au plus tard janvier 2026	ANC	1er janvier 2020	Mise en conformité des STEP et des réseaux de collecte avec mutualisation des coûts	Difficulté pour les communes ayant réalisés leurs investissements sur la mutualisation des coûts d'investissements	

Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MONTBENOIT				Traitement, transport				
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS	Audit engagé en interne pour préparation prise de compétence en 2026 ou avant	–	Validation en conseil communautaire du report au-delà de 2020, du fait des délibérations des communes en ce sens (minorité de blocage)	Traitement, transport, collecte (harmonisation des compétences des 2 anciennes CC)	Sans objet			

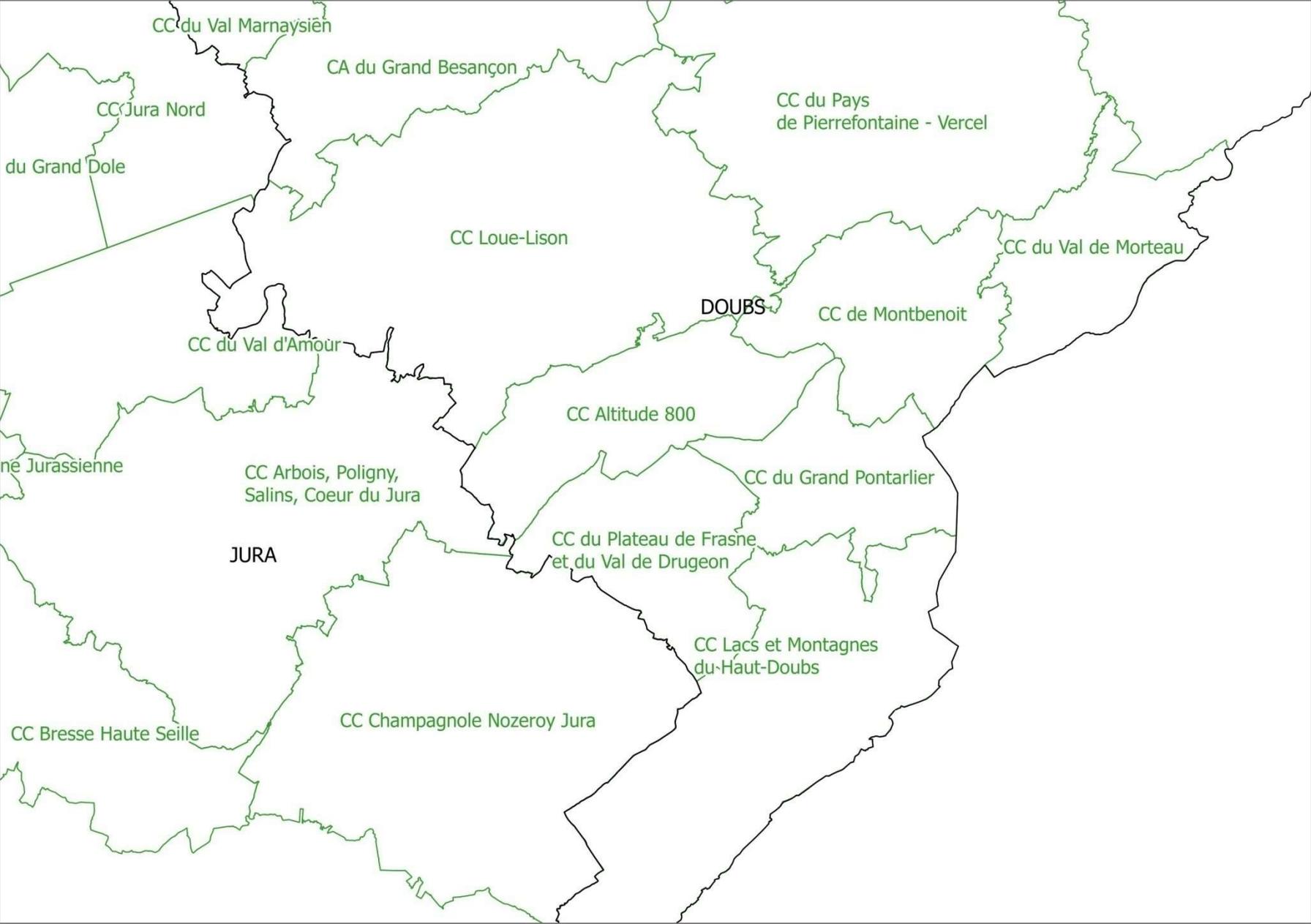
Collectivité	Etude transfert en cours	Compétence AEP déjà prise (production, transport, traitement ?)	Date envisagée prise compétence AEP	Compétence Assainissement déjà prise (Traitement, transport, collecte, ANC ?)	Date envisagée prise compétence assainissement	Facteurs positifs pour prise compétence	Difficultés éventuelles rencontrées	Commentaires
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER	Phase n°1 terminée	Production	Date du 01/01/2020 obligatoire sur la compétence AEP	Traitement, transport, collecte	Sans objet	Prise de compétence obligatoire pour la partie AEP et effective pour la partie assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de compétence contrainte par un planning serré - Phase de transition à mettre au point avec l'ensemble des communes et des syndicats, l'objectif étant de mettre en place des conventions de gestion provisoire pour l'année 2020 	



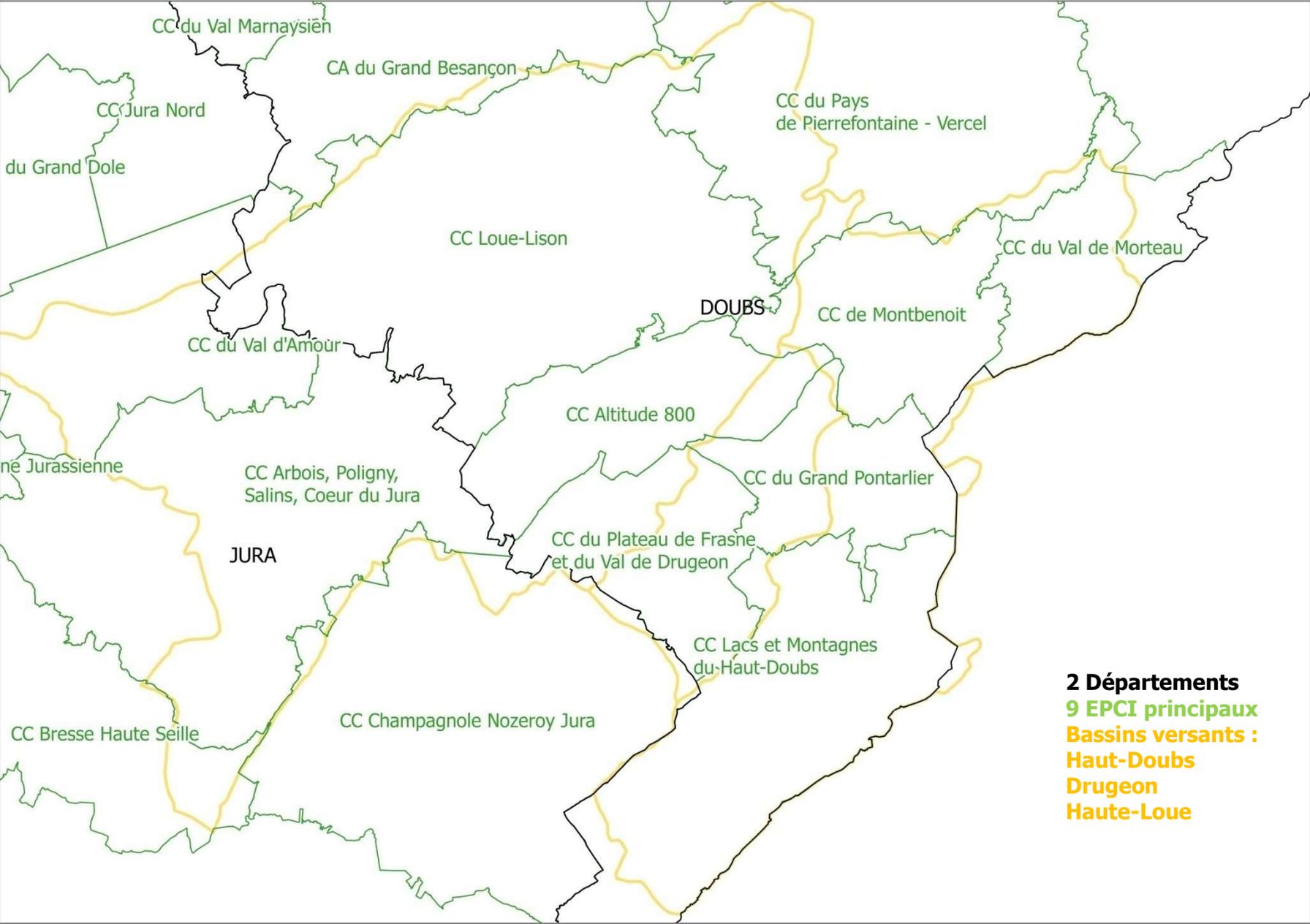
Déroulement

1. Reprise de la démarche de SAGE par le syndicat mixte Haut-Doubs Haute-Loue
2. Délai de mise en conformité avec le SAGE pour le stockage des effluents d'élevage
3. Réflexion pour un nouveau programme contractuel sur le bassin versant
4. Point d'étape sur le transfert des compétences assainissement / eau potable aux EPCI
5. Etat d'avancement de l'étude sur le barrage du lac de Saint-Point

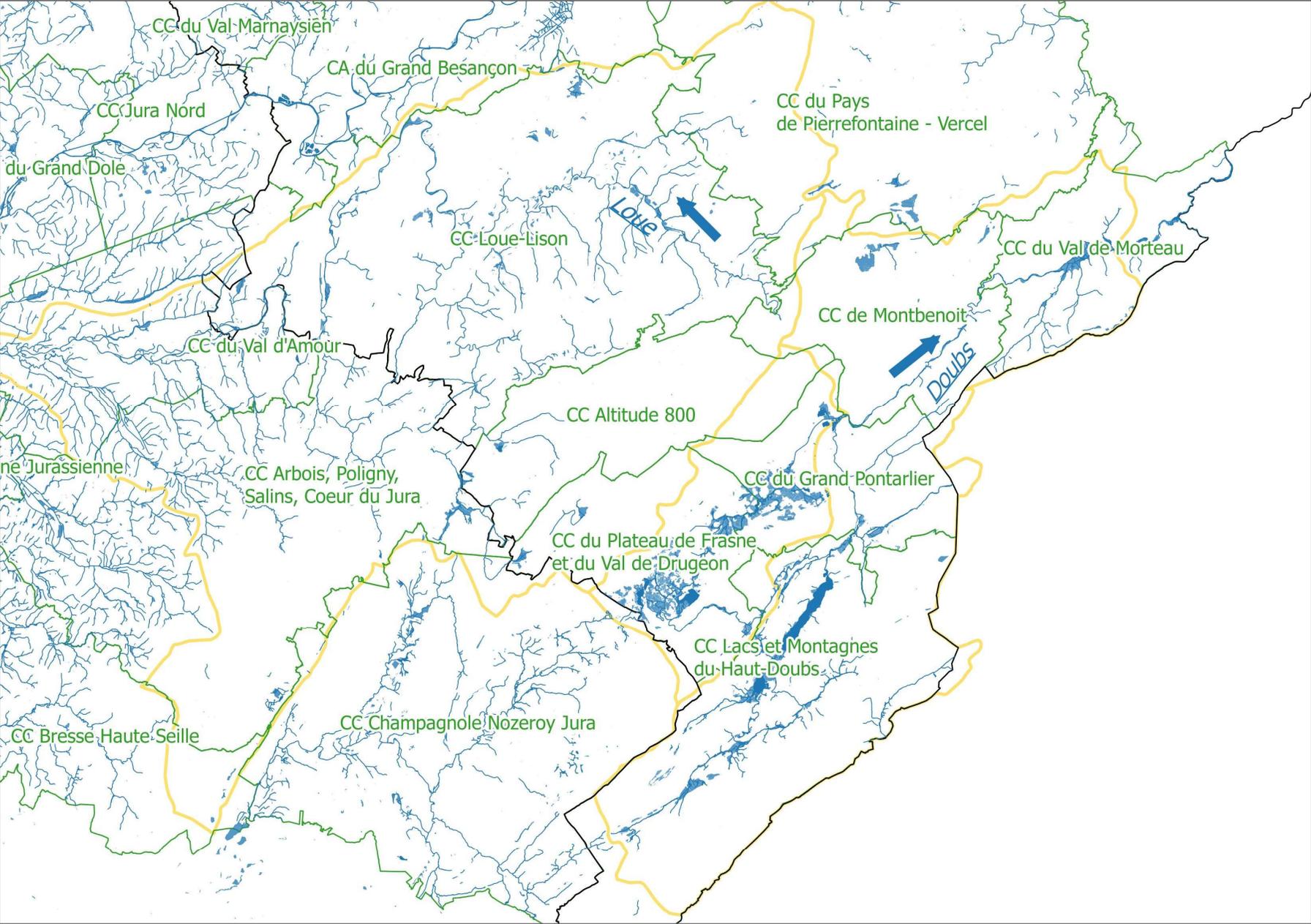
Périmètre du Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue



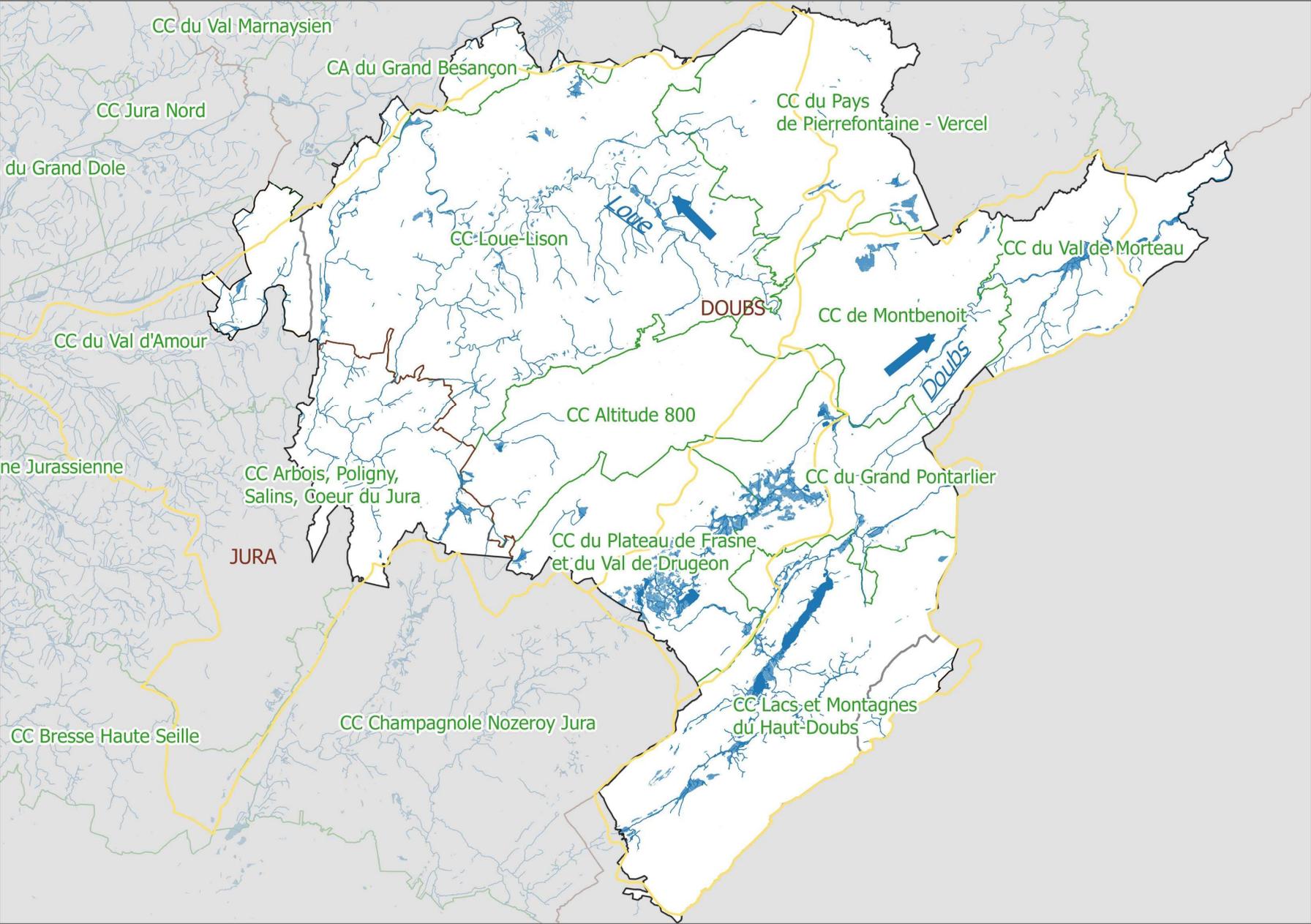
Périmètre du Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue



Périmètre du Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue



Périmètre du Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue



Retrouvez les actualités des actions en faveur des milieux aquatiques sur les bassins versants du Haut-Doubs et de la Haute-Loue :
www.eaudoubsloue.fr

eaudoubsloue
actions en faveur des milieux aquatiques sur le bassin versant haut-doubs haute-loue

SAGE Haut-Doubs - Haute-Loue Contrat de territoire Haut-Doubs Haute-Loue

eau doubs loue

BIENVENUE | CONNAÎTRE LE TERRITOIRE | LES ACTEURS | LES DÉMARCHES | DONNÉES & TÉLÉCHARGEMENTS

HAUT-DOUBS : TOUS LES ARTICLES

HAUTE-LOUE : TOUS LES ARTICLES

RECHERCHE PAR MOT-CLÉ

Recherche...

ARTICLES PAR THÈME

connaissance
Doubs & Jura eaux souterraines

haute-loue ri-
vières travaux

zones humides évé-
nement

HAUT-DOUBS, RIVIÈRES, TRAVAUX, ZONES HUMIDES
VIDÉO : LE DOUBS À MOUTHE RETROUVE SON PREMIER MÉANDRE

ÈVÈNEMENT, HAUT-DOUBS, ZONES HUMIDES
LE SMMAMD ACCUEILLE UN SÉMINAIRE NATIONAL SUR LES ZONES HUMIDES

CONNAISSANCE, EAUX SOUTERRAINES, MILIEUX SECS, RIVIÈRES, ZONES HUMIDES
DIAGNOSTIC MULTI-AGENT POUR LES RIVIÈRES COMTOISES

Merci de votre attention



La Cluse et Mijoux – CCGP - 2018